

INSTITUT NATIONAL DE LA VULGARISATION AGRICOLE



Avertissement agricole : traitement des semences

21/10/2018

A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 21/10/2018, signalant le traitement des semences en grande culture constitue la premier intervention possible pour contrôler précocement les maladies transmises par la semence et les insectes ravageurs du sol et en particulier le ver blanc.

Eu égard au démarrage imminent des semis, nous recommandons à l'ensemble des céréaliculteurs d'utiliser des semences certifiées et traitées et/ou procéder avant semi, à l'enrobage de la semence dans des produits appropriés et homologués, suivant le bio-agresseur ciblé et ce afin de procurer aux grains une protection qui peut persister même après germination.

Pour plus d'informations, veuillez-vous approcher des services phytosanitaires régionaux.